

# La question des terres en Albanie du Sud: enjeu national, enjeu social

Gilles de Rapper, Pierre Sintès

# ▶ To cite this version:

Gilles de Rapper, Pierre Sintès. La question des terres en Albanie du Sud: enjeu national, enjeu social. Frontières et territoires dans les Balkans. De l'administration des empires aux logiques des Etats, de la fin du XVIIIe siècle à nos jours, Sep 2006, Athènes, Grèce. halshs-00292355

# HAL Id: halshs-00292355 https://shs.hal.science/halshs-00292355

Submitted on 1 Jul 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À paraître dans Anne Couderc & Olivier Deslondes (éds.), Frontières et territoires dans les Balkans. Actes du colloque d'Athènes, 20-22 septembre 2006. Athènes: École française d'Athènes

# LA QUESTION DES TERRES EN ALBANIE DU SUD : ENJEU NATIONAL, ENJEU SOCIAL

Gilles de Rapper<sup>1</sup> & Pierre Sintès<sup>2</sup>

Pendant de nombreuses années, l'Albanie est restée le pays le plus fermé d'Europe et sa population la plus isolée et la plus démunie. Le régime policier qui y sévissait depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale prétendait être le seul tenant du marxisme-léninisme orthodoxe et avait instauré dans le pays un système où la propriété privée des moyens de production était abolie. Pour cette raison, les cinquante années d'après-guerre ont profondément modifié le visage des campagnes albanaises et le mode d'exploitation collectif a fortement marqué la vie de leurs habitants.

Depuis 1990, comme le rapportent bon nombre d'observateurs, les régions rurales sont entrées, à l'instar du reste du pays, dans une crise profonde faisant suite aux bouleversements politiques et sociaux intervenus dans le pays après la chute du régime hérité d'Enver Hoxha. C'est ce dont témoigne par exemple Michel Roux en 1992 : « Audessous de l'avion, le damier naguère géométrique du parcellaire des plaines s'est comme brouillé : la terre a été privatisée. En cette fin d'été sec, les lacs collinaires paraissent pleins : n'aurait-on pas irrigué ? Le chercheur étranger, revenant vers la terre des Aigles pour la première fois depuis la chute du communisme, s'attendait certes à de grands changements. Mais il a éprouvé un choc. L'Albanie semble avoir été projetée simultanément dans son propre passé et dans le tiers monde. (...). Mais le début de la transition de régime y a été brutal et destructeur, c'est à la fois une libération et un effondrement »<sup>3</sup>. Les conséquences sur l'activité agricole, qui sont évoquées ici, ont eu une résonance de toute première

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Chargé de recherche, CNRS, IDEMEC, MMSH, Aix-en-Provence.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Maître de conférences, Université de Provence, TELEMME, MMSH, Aix-en-Provence.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> M. ROUX, « Albanie, septembre 1992. Impressions de voyage et interrogations », Hérodote 67 (1992), p. 171.

importance sur le quotidien des Albanais qui vivaient pour 60 % d'entre eux à la campagne et travaillaient à 61 % dans le secteur primaire<sup>4</sup>.

Depuis lors, la question de la sortie du mode de gestion collectif et coopératif dans les campagnes apparaît être un enjeu de société majeur pour l'ensemble des dirigeants albanais. Les différentes lois qui abordent cette question dès le début des années 1990 ont tout d'abord été orientées vers une distribution des terres à ceux qui les occupent et les cultivent. À ces premières réglementations, d'autres sont venues s'ajouter qui cherchaient à faire une place aux anciens propriétaires, afin de les dédommager des expropriations de la fin des années 1940 dont ils avaient été les principales victimes. Néanmoins, comme on a pu l'observer dans le Sud du pays, cette question des terres peut aussi donner l'occasion de découvrir, en variant l'échelle comme le point de vue de l'observation, qu'au-delà des enjeux que l'on vient d'évoquer, les modalités de la redistribution et de la privatisation des terres agricoles s'adaptent toujours à des situations locales plurielles. En effet, s'il apparaît souvent que ce sont les contextes régionaux et nationaux qui prédominent dans la mise en discours des bouleversements nés de la question des terres, les enquêtes particulières révèlent que ces réalités locales sont aussi porteuses d'éléments explicatifs forts permettant d'éclairer efficacement les processus de la privatisation.

À partir de l'examen des modalités de partage de la terre dans les années 1990 et 2000, nous proposons ici de relire les logiques de construction de la société frontalière du Sud albanais et ses transformations actuelles à travers l'évolution des rapports qu'entretiennent ses habitants avec l'espace de leur vie quotidienne. Cette démarche permettra ainsi de se placer du côté du mouvement, en interrogeant l'une des questions de société les plus vives de l'Albanie post-communiste, et de ne pas en rester à l'analyse de catégories figées de l'observation synchronique pour appréhender une société apparemment en plein bouleversement. On mesurera en outre l'actualité de la marque imprimée par une frontière internationale sur les sociétés qui l'avoisinent dans la péninsule balkanique au moment même où ces anciennes lignes de discontinuité étatique deviennent de véritables liens – aux modalités de fonctionnement différenciés selon les populations. Dans la région voisine de la Grèce, autour de la ville de Gjirokastër (fig. 1), les enjeux qui se font jour en arrière plan de la question des terres réaffirment l'importance de la situation de frontière. Plus qu'il n'y parait, la proximité de la Grèce fait ici partie de la réalité locale. Depuis son tracé, la limite entre les deux États a conditionné la construction des territoires des habitants de la région: jadis par sa grande fermeture et son rôle idéologique, aujourd'hui en raison de l'ouverture différenciée de la frontière et de son statut de porte d'entrée de l'eldorado occidental.

Le processus de territorialisation, tel qu'il peut être observé dans les comportements individuels, n'est en effet pas le seul à l'œuvre : à l'échelle des villages et des microrégions la légitimité à occuper un territoire est également mise en question par le partage des terres. Comme l'ont montré les travaux sur la question agraire en contexte post-communiste, le

2

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ces chiffres datent de 1989. L'importance de la population active agricole est aujourd'hui de 50,5 % d'après le dernier recensement général de la population albanaise de 2001, ce qui fait encore du pays le premier en la matière, devant la Moldavie pour laquelle le secteur primaire ne dépasse pas un tiers de la population active.

partage des terres n'est pas qu'une question technique et légale nécessitée par le passage d'une économie collectivisée et planifiée à un système capitaliste. Il implique de considérer non seulement la transformation des droits mais aussi celle des « relations de propriété » définies par Chris Hann comme « l'ensemble des façons dont les gens fabriquent leurs identités sociales à travers la possession et l'usage d'un certain nombre de "choses" appartenant à leur environnement ». Dans ce qui suit, nous voudrions montrer comment le partage, tel qu'il s'est produit (et se produit encore) dans la région de Gjirokastër, n'est pas que l'application d'une loi votée par le Parlement en juillet 1991. Il s'inscrit dans un mouvement général de redistribution de l'accès aux ressources qui marque une rupture avec la période précédente, tout en révélant la résurgence ou la pérennité d'un certain nombre de lignes de partage.

# L'Albanie en un village : Karjan

Dans un premier temps, nous faisons le choix de décrire une situation particulière : celle du village de Karjan situé en Lunxhëri, région qui s'étend sur le versant occidental du massif du même nom, face à la ville de Gjirokastër, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière grecque. Comme toute la région, le village a été frappé au cours des années 1990 par de nombreux bouleversements qui le rende méconnaissable aux yeux de ses habitants. Malgré l'originalité inhérente à ce cas de figure particulier (qu'il ne s'agit pas de nier), sa présentation donne l'occasion de montrer en quoi une situation locale – toute singulière soit-elle – s'intègre dans le cours du devenir national albanais à la manière dont l'affirmait Edgar Morin dans l'enquête qu'il réalisait en Bretagne dans les années 1960. À la suite de ce dernier, nous partirons ici de l'étude d'un « microcosme », dans lequel on s'efforcera de saisir, « dans son originale diversité, de multiples problèmes que sa singularité et son excentricité posent de façon radicale » afin d' « énoncer des discours intelligibles qui, au lieu de dissoudre et de noyer le singulier concret, puisse le relever » <sup>6</sup>. De la sorte, la situation concrète du village de Karjan sera l'occasion de saisir en situation les différentes questions qui se jouent dans la distribution des terres en Albanie et d'en démontrer la complexité scalaire.

Même si aucun chiffre global officiel n'existe pour la commune, une enquête menée par l'Institut national des Statistiques albanais (INSTAT) démontre bien que la Lunxhëri, où se situe le village de Karjan, est l'une des régions d'Albanie qui a connu les départs les plus massifs vers la Grèce depuis le début des années 1990. Le bouleversement du régime des mobilités géographiques auquel l'ensemble des habitants de l'Albanie est soumis depuis 1990 est particulièrement visible pour qui visite cette région au début des années 2000. Dans le village, même s'il reste des familles entières (chose plus rare dans les villages de la

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> C. HANN (éd.), Property Relations. Renewing the Anthropological Tradition (1998), p. 3. Voir aussi C. HANN (éd.), The Postsocialist Agrarian Question. Property Relations and the Rural Condition (2003), p. 23.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Voir E. MORIN, La métamorphose de Plozevet, commune en France (1967), p. 8-10.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Depuis 1990, la Grèce est devenu la principale destination pour la plupart des migrants albanais. Aujourd'hui, il serait plus de 500.000 à vivre dans le pays voisins. Un tel représente un sixième de la population totale de l'Albanie et 5 % de la population grecque. D'après un échantillon établi par l'INSTAT, les communes de la région de Gjirokastër sont celles qui ont été les plus intéressées par cette émigration massive. Voir à ce sujet P. SINTÈS, Les Albanais en Grèce : mobilités, réseaux et territoire (2005).

minorité grecque voisine<sup>8</sup>) ce ne sont pas moins de la moitié des 120 maisons du village qui sont vides tout au long de l'année<sup>9</sup>. Pourtant, dès nos premières enquêtes, l'importance de la formation des réseaux migratoires, de la chronologie ou des modalités de la migration était souvent éclipsée par le thème de la propriété des terres agricoles qui revenait sans cesse. En raison de son évocation fréquente, et de l'engagement dont témoignaient nos interlocuteurs au moment d'aborder cette question, elle dépassait ainsi la surface classique qu'on lui accorde généralement dans les études migratoires à savoir celle dévolue aux relations entre les émigrants et leur zone de départ. La valeur effective de cette question semblait même dépasser les implications économiques de la mise en valeur d'une terre qui demeure à tout égard peu rentable, ou de la gestion de l'absentéisme de la plupart des propriétaires partis en Grèce.

# La terre à Karjan et en Lunxhëri

Le finage de Karjan présente aujourd'hui des traits semblables aux autres villages du piémont lunxhote. Les paysages agraires se répartissent en auréoles concentriques (fig. 2) autour d'un bâti dense de maisons paysannes : la première zone est constituée de jardins privés de quelques dizaines d'ares toujours mis en culture et irrigués par des petits canaux. Au-delà se situent des terres arables (cultivées ou non) destinées aux céréales, fourrages et, de plus en plus, à la vigne. Ces parcelles offrent un visage contrasté, entre la plus grande occupation et le total abandon. Le dernier cercle est fait de forêts et de pâtures et est exclusivement le domaine des bergers. Mais, comme en témoignent les ruines des anciennes terrasses de cultures que l'on observe sur de nombreux versants, cette composition en terroirs du village est le fruit de modifications radicales intervenues depuis le début de la décennie 1990. C'est en effet un tout autre paysage qui nous est décrit par les habitants quand il s'agit d'évoquer le temps des coopératives : vignes jusque sur les pentes les plus escarpées, grandes cultures dans les plaines, système d'irrigation performant, absence de jardin privatif et omniprésence des bâtiments coopératifs. Cette transformation du paysage est le produit des bouleversements sociaux et politiques qui ont accompagné la chute du régime d'Enver Hoxha, au début des années 1990. À l'issue de cet événement, les terres travaillées par les habitants de Karjan sont passées d'un régime d'exploitation et de propriété collective à un régime de propriété privée.

À Karjan comme ailleurs, les modalités de cette évolution sont connues. Après les événements politiques qui se déroulent à Tirana<sup>10</sup>, c'est le chaos économique qui s'abat sur le pays. Le PIB s'effondre de 50 %. Le produit industriel baisse alors de 42,5 % et le

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Pour une explication de la présence d'un groupe hellénophone dans la région, voir plus loin dans cet article.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> C'est d'ailleurs à la suite de la rencontre de nombreux Karjani en Grèce nous avons décidé de nous rendre pour la première fois dans ce village, plus particulièrement dans les villages de la région agricole de la Voha proche de Corinthe entre 1999 et 2003.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Après la crise des ambassades de l'été 1990, c'est l'effondrement total du régime de parti unique qui se produit en décembre 1990. S'en suivent des élections libres (le 31 mars 1991) qui mènent à la mise en place d'un premier gouvernement dominé par des cadres de l'ancien parti unique. Celui-ci est renversé sous la pression populaire et il est remplacé par un « gouvernement technique d'intérim » jusqu'à l'organisation de nouvelles élections et la victoire de l'opposition au mois de mars 1992.

produit agricole de 22,4 %<sup>11</sup>. L'ensemble du pays connaît alors la crise alimentaire et la dépendance de l'aide internationale. En Lunxhëri comme dans toute la région de Gjirokastër, et un peu partout en Albanie, on assiste à la destruction violente des symboles du régime précédent, parmi lesquels figuraient les infrastructures collectives de l'appareil de production. À Karjan, c'est la station hydroélectrique du village qui en fait alors les frais. Les membres des coopératives se répartissent les bêtes de somme et les outils aussi bien que les machines et les bâtiments.

Une loi concernant les modalités légales de la redistribution des terres collectives est alors débattue pendant plus de deux semaines au Parlement albanais en juillet 1991. La distribution se fera en fonction du nombre de membres de chacune des familles (légalement, tous les bénéficiaires sont des membres de la coopérative au 31 juillet 1990) et selon la surface des terres de la coopérative. Les paysans ont la concession gratuite et non pas la propriété exclusive de la terre puisqu'il leur est interdit de la vendre ou de la louer. C'est la logique de *reprivatisation*, fondée sur le droit prioritaire du dernier usager qui prévaut et non pas celle de la *privatisation* (qui porterait sur des biens qui n'ont jamais été privés) ni celle de la *restitution des biens* qui se serait fondée sur le droit du premier occupant<sup>12</sup>.

Techniquement, le partage des terres se déroule de la façon suivante. Dans chacun des villages, une commission est élue à laquelle un topographe et un agronome sont adjoints. Elle est chargée du travail préparatoire afin de dresser un inventaire des terres du village et de les classer en fonction de leur occupation (champs, vergers, vignes) et de leur qualité (situation, possibilité d'irrigation, de mécanisation). Ce travail de classification se fait sur carte et sur le terrain, avec le recours au témoignage des plus anciens villageois. À Karjan, il aboutit à l'établissement de différentes catégories : outre les jardins, où l'on a distribué des parcelles de 300 m² à chaque famille à proximité directe des maisons, les terres ont été divisées en trois types. Les premières sont les terres irriguées (en lots de 900 m²), les deuxièmes, de bonne qualité mais en sec (en lots de 1 200 m²) et les troisièmes des terres de parcours et de montagne (1 500 m²). Les parts revenant à chaque individu sont ensuite rassemblées par maison et chaque chef de famille tire un numéro au sort. Celui-ci ne choisit donc pas la terre qu'il veut se voir attribuer.

Malgré son caractère égalitaire, cette distribution est souvent apparue dans nos entretiens comme étant injuste aux yeux de certains. Les conflits qui éclatent au sujet des limites mais aussi de l'accès à l'eau ou aux voies de circulation semblent l'attester. Certains Karjani en sont même venus aux mains pour pouvoir accéder à leurs champs alors que d'autres comptaient leur refuser le droit de passage, chacun étant sûr de son bon droit. Cette situation n'a été réglée que par l'intervention des forces de l'ordre et l'emprisonnement de celui qui avait été caractérisé comme étant l'agresseur. Au moment de recueillir ce type d'anecdote, les différents habitants du village ne sont pas présentés, selon

\_

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> ROUX, art. cit., p. 171-178.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Voir à ce sujet A. FUGA, *Identités périphériques en Albanie. La recomposition du milieu rural et les nouveaux types de rationalité politique* (2000), p. 55. Sur le contenu de la loi, voir A. CIVICI, «La question foncière et la restructuration de l'économie agricole », *Options Méditerranéennes, Sér. B* 15 (1997), p. 157-169, en particulier p. 164-165.

les interlocuteurs, comme ayant le même droit à posséder la terre. Ces questions, au même titre que les modalités de la migration vers la Grèce que nous avons étudiées par ailleurs<sup>13</sup>, apportent des informations décisives sur les lignes de fracture qui traversent désormais la société villageoise.

C'est pour comprendre les logiques qui président à l'apparition de ces conflits au sujet des terres c'est-à-dire, en d'autres termes, examiner en quoi la question du partage des terres est productrice d'altérité, que nous avons mis en perspective nos observations afin de comprendre quels peuvent être les critères de différenciation des habitants du village.

### Des enjeux multiples

Les rouages de cette société frontalière apparaissent alors à la lumière des différentes situations observées à Karjan. Mais pour rendre compte de la complexité de la question des terres dans les sociétés villageoises en Albanie, il a paru opportun de mettre tout d'abord en relation la chronologie de leur partage au début des années 1990 avec l'organisation de la société villageoise post-communiste telle que nous avons pu l'observer au moment de nos enquêtes. C'est donc en croisant ces différentes données que la terre nous est apparue comme devant être replacée dans un système d'enjeux qui dépasse le cadre de sa simple possession et qui permet d'expliquer le poids que celle-ci prend aux yeux des habitants.

L'enjeu économique, qui se rapporte à la mise en valeur et aux gains en terme d'autoconsommation comme de commercialisation, est le plus immédiatement mentionné. Au lendemain de l'effondrement du régime hoxhiste, dans l'ensemble du pays, ce sont les abandons qui ont prévalu. Les campagnes connaissaient alors le départ de nombreux habitants surtout au profit de la région de Tirana pour les régions du Nord et vers la Grèce pour celles du Sud que nous examinerons ici. Les familles qui sont restées exploitaient les terres les plus accessibles et délaissaient les parcelles en pente, louées aux bergers ou prêtées à des proches. En terme de mise en valeur agricole, les choses semblent désormais en passe de changer. Suite au retour de capitaux issus de la migration, certaines petites exploitations voient le jour, d'autres sont équipées de serres ou même de matériel plus lourd comme des tracteurs ou des motopompes pour en assurer l'irrigation. On assiste à la mise valeur de nouvelles parcelles, surtout en vignes. Les migrants cherchent de la sorte à tirer profit d'une compétence acquise en Grèce. C'est le cas par exemple de Kristo et Andrea qui, tout en vivant en Grèce, ont regroupé leurs parcelles dans les bas de Karjan pour faire de la vigne comme ils l'ont appris dans la plaine de Corinthe où ils résident depuis une dizaine d'années. Cette réorientation se retrouve dans l'ensemble de la région. Selon les chiffres de la Direction de l'agriculture du district de Gjirokastër, la viticulture connaît un essor particulier dans l'ensemble de la zone. Ceci est surtout sensible dans les plaines où les terres sont les meilleures. Les surfaces n'ont pas encore atteint les chiffres d'avant 1990. On trouvait alors dans le district plus de 700 hectares de vigne alors qu'aujourd'hui, il n'y en a plus que 270. Mais il faut bien dire que la production est quasi la

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> SINTES, op. cit. (2005).

même en raison de l'augmentation des rendements permis grâce au transfert de compétence consécutif à la migration en Grèce.

Dans ce nouveau contexte, la terre peut désormais être considérée comme une ressource économique, ce qui expliquerait la concurrence et la tension que l'on a mentionnées. En outre, les difficultés que connaît l'agriculture semblent susceptibles de rendre plus difficiles les relations entre exploitants. On peut incriminer le problème de la viabilité des exploitations lié à la micro-parcellisation consécutive au partage des terres<sup>14</sup>, celui de l'indigence voire de l'absence des circuits de commercialisation, mais aussi le problème de la concurrence des produits grecs qui sont nombreux dans cette région frontalière<sup>15</sup>. Toutefois, dans ces conditions de faible rentabilité, l'enjeu économique apparaît relativement limité en terme de gain : l'agriculture n'est que la troisième source de revenu, après l'émigration et le bâtiment. Pourtant, les conflits autour de la terre existent bel et bien entre les individus concernant les limites, les droits de passage ou le partage de l'eau, mais aussi entre les villages comme celui qui oppose le village de Lazarat à celui de Derviçan sur les frontières de leur finage. Leur persistance dans ce contexte de peu de rentabilité de la terre incite à rechercher d'autres formes d'explications.

La prise en compte de la terre comme enjeu national est une piste sérieuse qui permet d'éclairer en partie cette question. Dans l'histoire de la péninsule balkanique, la question de la terre a souvent été liée à la construction des États-nations. Comme l'a montré Christian Giordano, l'idée que la terre doit être la possession inaliénable d'une communauté nationale (surtout dans ce contexte frontalier) a été des plus courantes 16. On la retrouve à l'œuvre au moment des réformes agraires de l'entre-deux-guerres dans le cas de la Pologne, de la Yougoslavie et de la Roumanie. Dans l'ensemble de ces cas, la question sociale posée par la propriété des terres agricoles a été couramment dépassée par des questions nationales avec la mise en place d'un système de redistribution inégale au détriment des minorités. La question des terres y a agi comme « un pivot classique de renforcement de la cohésion et de l'unité nationale » où « l'ethnicisation de la question foncière deviendra la caractéristique principale de nombreuses réformes agraires dans la région » 17.

Le cas albanais de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ne peut bien évidemment pas être tenu comme strictement semblable à celui des pays étudiés par Giordano, ne serait-ce que par l'absence de réforme foncière dans l'entre-deux-guerres. Pourtant, on y retrouve manifestement les

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> On trouve en effet dans le pays 13 000 petites exploitations agricoles de 4,2 ha en moyenne. La surface de terre arable en moyenne est de 0,32 ha par habitant. La moyenne par famille est de 1,3 ha, en général à diviser par trois parcelles de catégorie différente. Le potentiel que représente la terre n'est pas exploité: sur les 10 539 ha potentiellement irrigables dans la plaine, seuls 2 938 ha le sont effectivement (INSTAT, 2001). Pour plus de précision sur la situation à l'échelle du pays voir O. DESLONDES, M. SIVIGNON, « L'agriculture albanaise: de la coopérative à l'exploitation de survie », *Décollectivisations agraires en Europe centrale et orientale*, Revue d'Études comparatives Est-Ouest 26, 3 (1995), p. 143-160.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> À l'échelle du pays, le rapport des importations sur les exportations est de 1 pour 10 en ce qui concerne les produits agricoles (INSTAT).

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> C. GIORDANO, « Réformes agraires et tensions ethniques en Europe centrale et orientale », *Etudes rurales* 159-160 (2001), http://etudesrurales.revues.org/document77.html.
<sup>17</sup> GIORDANO, *ibid*.

deux mêmes mouvements: d'un côté la nécessité sociale de pousser les campagnes à se moderniser et à reprendre leur activité après une période de crise de production importante et, de l'autre, l'émergence (en cours de route) d'un discours national sur la terre et son changement de régime dans le souci d'assurer la souveraineté territoriale de l'État. Dans le Sud de l'Albanie, la présence d'une minorité grecque a été l'occasion de voir opérer un tel discours dès le début des années 1990<sup>18</sup>. Lors des premiers débats au Parlement albanais, les députés ont évoqué l'éventuelle menace que la distribution des terres aux habitants hellénophones des villages proches de la frontière grecque ferait peser sur l'intégrité du territoire albanais<sup>19</sup>. Pour reprendre les catégories qu'emploie Alain Testart, la « souveraineté », qui désigne la légitimité d'un État sur un territoire, chercherait ici à s'appuyer sur les modalités effectives de la reprivatisation, c'est-à-dire en assurant la « propriété foncière » aux groupes dont la loyauté ne fait aucun doute<sup>20</sup>. Dans cette perspective, la propriété légale des terres serait octroyée de manière différente selon l'appartenance nationale des bénéficiaires.

Mais, ces oppositions entre terme de groupes s'affinent encore à l'échelle du village, faisant de la question des terres un enjeu de légitimité et de position sociale pour chacun des habitants de Karjan. À cette échelle, les frontières entre les groupes ne reprennent pas strictement les oppositions nationales décrites plus haut. Pourtant, on y retrouve l'idée d'un gradient de légitimité qui est fonction de l'histoire de chacun d'entre eux à l'intérieur de la société villageoise. La question des terres vient alors révéler des tensions entre sousgroupes à l'histoire différente, même quand la population peut apparaître d'appartenance nationale semblable à une autre échelle. À Karjan, tous les habitants ne se sont pas installés au même moment dans le village. Les chrétiens orthodoxes se présentent comme les autochtones, garants des traditions, ayant vécu dans le village depuis sa création. Ils occupent les quartiers hauts du village. Les musulmans sont arrivés pour la plupart pendant le Seconde Guerre mondiale au moment de l'avancée allemande de 1943, depuis les alentours de la ville de Tepelenë, au nord de Gjirokastër. C'est la grande pauvreté de cette région, la surcharge démographique ou des cycles de vengeance qui sont évoqués pour expliquer ces mouvements. Ils se sont installés en majorité dans le quartier bas du village, au pied des quartiers chrétiens plus anciens. Les Valaques (ou Aroumains) sont, quant à eux, les derniers arrivés. Ils ont abandonné leur vie de pasteurs semi-nomades sur ordre d'Enver Hoxha dans les années 1950. La Lunxhëri se trouvait sur leurs parcours et c'est tout naturellement que certains s'y sont implantés au moment de leur sédentarisation. Eux aussi sont surtout concentrés dans un même quartier, sur la route de Gjirokastër, vers le sud, au-delà de la place du village<sup>21</sup>. Malgré une longue vie commune et les prétentions du pouvoir à gommer ces différences au profit d'une narration nationale albanaise fortement

\_

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Au sujet de la situation de ces groupes minoritaires dans la région de la frontière gréco-albanaise, voir G. de RAPPER, P. SINTES, « Composer avec le risque : la frontière sud de l'Albanie entre politique des États et solidarités locales », Revue d'Études Comparatives Est-Ouest 37, 4, (2006), p. 243-271.

<sup>19</sup> FUGA on cit.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Voir A. TESTART, « Propriété et non-propriété de la terre. La confusion entre souveraineté politique et propriété foncière », Études rurales 169-170 (2004), p. 149-178.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> À ce sujet, voir P. SINTÈS, « Les Valaques du Sud de l'Albanie et la Grèce », in G. de RAPPER, P. SINTES (éds.) *Nommer et Classer dans les Balkans* (à paraître) et G. de RAPPER, « Espace et religion : chrétiens et musulmans en Albanie du Sud », Études balkaniques. Cahiers Pierre Belon 9 (2002), p. 17-39.

intégratrice<sup>22</sup>, ces trois groupes connaissent aujourd'hui une rivalité permanente et une endogamie assez stricte.

Les tensions qui ont accompagné le partage des terres peuvent être mises en relation avec l'importance que les habitants accordent encore à ces appartenances. Les Lunxhotes « ethniques », chrétiens orthodoxes albanophones, ont cherché à remettre en question la légitimité des autres groupes à bénéficier des terres. C'est bien ce qu'atteste la réaction de l'un d'entre eux quand il déclare : « pourquoi ceux qui sont arrivés de Tepelenë dans les années 1940 ou les Valaques qui n'ont jamais été que des bergers, ne sont-ils pas allés demander des terres dans leur région d'origine? ». Dans cette perspective, musulmans et Valaques n'auraient pu se prévaloir d'une quelconque parcelle de terre sur le finage de Karjan. Pourtant, la loi de redistribution telle qu'elle a été mise en application à la campagne ne prévoyait pas ce type de distinction entre les habitants. C'est ce conflit non réglé qui s'est reporté alors sur les accès aux parcelles fraîchement privatisées : les uns se reposant sur la nouvelle loi, les autres sur la légitimité du premier arrivant, pour interdire que la « propriété abstraite » ne se transforme en « appropriation concrète », pour reprendre les termes de Maurice Godelier<sup>23</sup>.

La différence entre les groupes, même si elle est comprise par les acteurs comme un fait d'ethnicité irréductible<sup>24</sup>, a visiblement été ravivée à l'occasion du partage des terres. La précarité des conditions de vie, l'existence de terroirs de qualités différentes, l'accès difficile à l'eau, au réseau d'irrigation ou aux terres sont autant d'enjeux qui peuvent mettre les habitants en concurrence et contribuer, faute d'arbitrage, à tendre les relations à l'intérieur d'un même village. Les oppositions se cristallisent logiquement autour des catégories déjà employées, sans cesse re-convoquées comme grille de référence. Si l'on envisage ces oppositions en terme de relation entre la société villageoise et l'espace qui l'environne, les transformations issues de la chute du régime collectiviste ont radicalement modifié la spatialité des sociétés villageoise de la région frontalière. Plus exactement, certains facteurs qui étaient tombés dans l'oubli ont été convoqués pour donner à nouveau du sens aux divisions qui traversent aujourd'hui le village.

#### Région et frontière : de nouveaux contrastes à observer

Lorsqu'on étend l'enquête à d'autres localités de la région, on constate en effet que, si la configuration observée à Karjan permet d'identifier un certain nombre de questions et de tensions soulevées par le partage des terres, elle doit aussi être considérée comme une configuration particulière au sein d'un ensemble de villages ou de microrégions. L'hétérogénéité observée dans le village de Karjan doit pour cela être prise en considération au niveau de la région, dans la mesure où celle-ci fournit le contexte des configurations

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Voir au sujet de la construction du discours national albanais pour la période de l'entre-deux-guerres N. CLAYER, Aux origines du nationalisme albanais (2006).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> M. GODELIER, *L'idéel et le matériel* (1984), p. 104-112.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Ou, comme l'indique le vocabulaire employé, de religion. Dans le village, les groupes sont désignés comme autant de fe (foi) différentes.

villageoises particulières et permet de complexifier les relations que les individus entretiennent avec la terre, le territoire national et la frontière toute proche.

Aucun village n'est à cet égard représentatif de la situation régionale (a fortiori nationale); celle-ci ne peut être envisagée comme la juxtaposition de cas particuliers illustrant chacun un processus général. Elle est aussi le résultat d'interactions entre configurations spécifiques. Sans prétendre à l'exhaustivité dans ce domaine, nous avons cherché à multiplier les cas de figure de manière à faire apparaître l'hétérogénéité de la région et à montrer comment les formes prises par la question des terres dans cette région frontalière sont aussi induites par cette hétérogénéité. Une série de cinq villages situés dans le même district de Gjirokastër et à proximité les uns des autres suffit à montrer à quel point la question des terres se pose différemment aux individus selon leur localisation et comment elle implique la mise en œuvre de catégories locales relatives à l'économie, à l'écologie, à l'ethnicité ou à la politique.

Dans cette région d'habitat groupé, les villages (fshat) constituent en effet un niveau d'appartenance fréquemment convoqué par les individus, malgré une série de facteurs qui contribuent à en limiter le rôle politique. La période de la collectivisation, en supprimant les anciennes limites des territoires villageois au sein de vastes coopératives, « villages réunis » ou fermes d'État ainsi qu'en favorisant l'installation de populations d'origines diverses dans une même localité a certes affaibli les villages en tant qu'unités administratives et économiques. À l'époque actuelle, les communes (komunè) apparaissent bien comme les héritières de cette organisation : elles rassemblent un certain nombre de villages et c'est à leur niveau que s'exerce le pouvoir local, notamment en matière budgétaire. Elles constituent pourtant un niveau d'identification faible par rapport aux villages qui demeurent un des cercles les plus immédiats de l'appartenance. Lorsqu'il est question du partage des terres, ceux-ci sont parfois perçus comme de véritables acteurs, unités concurrentes dans l'accès à la terre. Ceci est à mettre en relation avec la forte personnalité de chacune de ces entités villageoises.

Pour comprendre le mouvement de redistribution des terres, il faut tenir compte de l'existence de différences et d'inégalités entre les villages, susceptibles de se cristalliser et de donner lieu à des tensions. Il semble ainsi exister un rapport entre les formes et les implications de la redistribution d'une part et la position relative des villages de l'autre. Ces relations ne peuvent elles-mêmes être considérées comme une donnée stable : elles se transforment au gré des contextes, en particulier politiques, et la frontière internationale a sur elles un impact certain. Elles renvoient également à des conditions écologiques qui déterminent en partie les usages et les représentations des territoires.

# Villages de montagne, villages de plaine

Un premier contraste apparaît ainsi entre les villages « de montagne » (malor), dont le territoire ne s'étend guère dans la vallée mais comprend au contraire des pâturages de montagne, et les villages « de plaine » (fushor), qui ont un accès privilégié aux terres de la

vallée du Drino. Lazarat se présente ainsi comme un village tourné vers la montagne et ses pâturages qui, jusqu'à la réforme agraire de 1946, possédait peu de terres dans la vallée, souvent difficilement accessibles depuis le village. Ce dernier, avant comme après la période communiste, se présente comme un établissement d'éleveurs. De l'autre côté de la vallée, Labovë e Kryqit est aussi un village de montagne. Ses habitants, même s'ils vivent à proximité de la vallée du Drino, n'ont pas accès aux terres de la plaine, mais possèdent au contraire des pâturages de montagne fréquentés en été par de nombreux troupeaux. En ce qui concerne le système foncier, avant la Seconde Guerre mondiale, les terres de ces deux villages étaient la propriété des villageois, paysans libres qui combinaient les revenus de l'agriculture, de l'élevage et de l'émigration. Un peu au sud de Lazarat, dans le Dropull, le village de Goranxi apparaît au contraire comme tourné vers la plaine du Drino. Le village, comme d'autres établissements du Dropull, aurait d'abord été situé plus haut dans la montagne avant de descendre et de se rapprocher des terres de la vallée, dont les habitants n'avaient pas la propriété mais qu'ils cultivaient pour le compte de leurs propriétaires<sup>25</sup>. Ces derniers étaient originaires de Gjirokastër mais aussi de Libohovë, en face du Dropull. Comparé à Lazarat ou à Goranxi, Libohovë donne l'image d'un site privilégié : il faut en effet tenir compte d'un deuxième contraste, celui qui oppose les deux rives du Drino en relation avec les ressources en eau. La rive droite, bordée par les versants occidentaux des montagnes du Bureto et de la Lunxhëri, est abondamment arrosée et riches en sources (Libohovë est ainsi appelée le « pays aux cent sources »), tandis que la rive gauche est beaucoup plus sèche<sup>26</sup>. Les villages de la rive droite sont pour cela réputés, dès avant la période communiste et aujourd'hui encore, pour leur production maraîchère et fruitière, alors que ceux de la rive gauche se concentraient sur la production céréalière. Par leur richesse en cours d'eau, ce sont pourtant les villages de la rive droite (Libohovë, Labovë) qui possédaient les moulins dans lesquelles les céréales étaient moulues.

#### Contrastes dans les « biographies villageoises »

À ces contrastes écologiques, il faut ajouter l'impact du destin politique des différents villages depuis la Seconde Guerre mondiale. La région est à cette époque déchirée entre « partisans » communistes et « nationalistes » anticommunistes. Des combats souvent violents opposent parfois les deux camps au sein d'une même localité, comme à Libohovë, dont plusieurs quartiers sont détruits au cours d'attaques et de contre-attaques en 1943 et 1944. Les allégeances se forment toutefois le plus souvent au niveau du village et certains d'entre eux gardent jusqu'à aujourd'hui une coloration politique particulière. La victoire des communistes en 1944 instaure en effet une profonde fracture dans la société albanaise, les vaincus demeurant stigmatisés en tant qu'ennemis et « traîtres à la patrie », ce qui était résumé par la formule « mauvaise biographie<sup>27</sup> ».

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> S. Shkurti, « Veshje popullore të Shqipërisë jugore », *Kultura popullore* 1-2 (1997), p. 85-101, en particulier p. 86 où l'auteur mentionne l'hypothèse selon laquelle les villages auraient d'abord été abandonnés par leurs habitants « à la fin de l'époque médiévale », puis reconstruits plus bas pour accueillir les habitants actuels.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Sur le climat et l'hydrographie de la région, voir N. ROGO, *Varget malore midis V josës dhe Drinos* (2000), en particulier p. 45-52 et 55-68.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> G. de RAPPER, « La 'biographie' : parenté incontrôlable et souillure politique dans l'Albanie communiste et post-communiste », *European Journal of Turkish Studies* 4 (2006), http://www.ejts.org/document565.html

Le village de Labovë e Kryqit apparaît ainsi comme relativement privilégié. Brûlé par les Allemands en août 1943 en raison de la présence de partisans communistes, il se retrouve du bon côté à la fin de la guerre. La première coopérative agricole de l'aprèsguerre a été créée en 1957 (c'est-à-dire relativement tôt) et le village jouissait d'une situation favorable pendant la dictature. Un de ses habitants, Vasil Kati, occupant un poste élevé au gouvernement, l'équipement de la localité progresse : en 1961, l'électrification est terminée, grâce à une centrale hydroélectrique qui tire parti de la richesse en eau ; en 1972, la distribution d'eau est d'ailleurs assurée dans chaque maison, cas encore exceptionnel dans les régions rurales.

Le village de Lazarat présente à ce titre des caractères fortement contrastés. Il est réputé pour son engagement du côté des nationalistes et contre le pouvoir communiste et pour sa couleur politique, qui en fait aujourd'hui un soutien du Parti démocratique et un adversaire du Parti socialiste majoritaire dans la région. Le village a notamment été au centre de l'attention (régionale et parfois nationale) après la guerre civile de 1997 et le retour au pouvoir du Parti socialiste en raison de son opposition aux autorités centrales. Ses habitants déplorent l'isolement dans lequel ils étaient maintenus pendant la dictature et la faiblesse des réalisations en termes d'équipement. D'autre part, leur stigmatisation politique leur interdisait l'accès aux carrières techniques, administratives ou scientifiques qui, pour les villages favorisés par le régime, constituaient un moyen de quitter le monde rural pour la ville. En conséquence, la population s'est accrue jusqu'à atteindre 4 000 habitants en 1990. Dans le même temps, son territoire est amputé d'une partie de ses terres dans la vallée : en 1946, 1 100 hectares sont donnés à Suhë, un ancien village de métayers dépourvu de terres, et, en 1967, d'autres terres de la vallée sont cédées au village d'Asim Zenel. Le partage des terres y a pour cela été plus tendu. Selon les informations données par le président de la commune, la part de chaque habitant est revenue à 1 700 m², à comparer aux 3 400 m² de la moyenne nationale et surtout aux 4 800 m<sup>2</sup> des villages du Dropull voisin, dont la population n'avait pas autant augmenté. Un ancien cadre de l'agriculture collectiviste originaire de Goranxi confirme la situation privilégiée dont jouissaient les villages du Dropull à cette époque en rappelant que deux cents personnes de Goranxi ont eu accès à l'université, tandis que l'État devait y faire venir de la main d'œuvre agricole depuis d'autres villages. Par ailleurs, la collectivisation s'accompagne, à Goranxi comme dans les villages du Dropull, d'importants efforts de drainage et d'irrigation qui permettent de diversifier les cultures : le mais et le tabac, jadis limités à la rive droite, y sont désormais cultivés.

C'est pourtant le village d'Asim Zenel qui présente le plus fort contraste avec Lazarat. Il s'agit aussi d'un village d'éleveurs musulmans, mais celui-ci a été créé de toutes pièces en 1954 à partir de la première coopérative d'élevage fondée dans la région, dès 1947, par des bergers originaires de la région du Kurvelesh, sur la rive gauche du Drino. Avec Andon Poçi, Valare et Bulo, Asim Zenel fait partie des « nouveaux établissements » créés dans la vallée du Drino pendant la période communiste afin de rapprocher les ouvriers des coopératives et des fermes d'État de leur lieu de travail. Asim Zenel était un village modèle, qui doit son nom à un héros de la résistance communiste pendant la Seconde Guerre mondiale dont le buste se dresse encore dans la cour de l'école. Il a été conçu comme une

vitrine de l'élevage socialiste et du système coopératif et ses habitants passent ainsi pour avoir été privilégiés pendant la dictature et pour être toujours favorables au Parti socialiste. Comme on le verra, l'existence de ces nouveaux établissements, dont les habitants ont reçu de la terre lors de la décollectivisation, soulève des questions de légitimité. Les terres distribuées appartenaient en effet, avant la collectivisation, non pas à ceux qui les ont reçues, mais à d'autres villages ou institutions. En l'occurrence, si Asim Zenel occupe une partie des terres de Lazarat, il semble que la majeure partie du territoire villageois provienne du domaine du tekke de Gjirokastër. Dans le cadre de la décollectivisation, le tekke a d'ailleurs récupéré une partie des pâturages, lorsque aucun bâtiment n'y avait été construit<sup>28</sup>.

Enfin, Libohovë semble avoir pâti de l'engagement d'une partie de ses habitants du côté nationaliste pendant la Seconde Guerre mondiale. Il faut ajouter à cela le fait qu'une part relativement importante de la population faisait à l'époque figure de riches. Lors de la réforme agraire de 1946, 40 % des familles, qui possédaient entre six et sept hectares en moyenne, à la fois sur le territoire de Libohovë et dans le Dropull, ainsi que dans des régions plus lointaines<sup>29</sup>, ont été expropriées. Quelle que soit leur appartenance politique, nos interlocuteurs libohovites sont d'accord pour estimer que la ville (qui possède toujours un statut de municipalité [bashki]) a connu un déclin certain depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce déclin est d'autant plus sensible et douloureux que, dans le même temps, les paysans du Dropull, anciens métayers des beys de Libohovë, acquéraient un statut bien meilleur. Il semble par ailleurs que la fracture politique qui perdure au sein de la population de la ville entre les « persécutés », descendants de nationalistes ou de propriétaires terriens malmenés pendant la dictature, et les « communistes », souvent descendants d'habitants plus pauvres et démunis de terre, ait été ravivée lors de la décollectivisation. Les enjeux du partage des terres, on le voit, s'inscrivent dans un contexte politique particulier dominé par le rapport de force entre « communistes » et « anticommunistes » qui recoupe souvent d'autres oppositions internes au village comme celles observées à Karjan.

# Situations nationales variées et actualité d'une frontière balkanique

L'exemple de Libohovë et de ses relations avec le Dropull fait cependant apparaître un autre facteur dans l'explication des formes locales prise par la décollectivisation. Dans tous les villages considérés ici l'impact de la frontière internationale se fait sentir, que ce soit en termes d'appartenances nationales – souvent en relation avec les appartenances religieuses – qu'en termes de communication et d'échanges avec l'autre côté de la frontière.

Dans le cas de Libohovë par exemple, il faut rappeler que le sentiment de déclin dont nous avons parlé est lié à l'apparition et à l'évolution de la frontière. La prospérité de la ville à l'époque ottomane est due à sa position dans l'empire et aux carrières qui s'ouvraient à ses

13

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Pour un compte rendu contemporain de la création d'Asim Zenel, voir F. HAXHIU, « Kooperativa blegtorale-bujqësore 'Asim Zeneli' (1947-1959) », *Etnografia shqiptare* II (1963), p. 3-49.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Sarandë, Vlorë, Myzeqe, Tiranë. Ces chiffres nous ont été donnés par la mairie.

habitants dans la capitale et dans d'autres provinces<sup>30</sup>. Jusqu'à la création de la frontière en 1912, la prospérité de Libohovë rayonne vers le sud et se nourrit des relations commerciales entretenues avec Ioannina, qui est attribuée à la Grèce à cette époque. Selon nos interlocuteurs, ces relations ne sont interrompues qu'avec la fermeture de la frontière en 1944. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale en effet, des commerçants de Libohovë auraient été établis à Ioannina, échangeant des productions agricoles libohovites contre du tabac et des produits manufacturés. La richesse reposait aussi sur la possession par les Libohovites de terres qui font partie du territoire national grec à partir de 1912, notamment autour du village de Pogonianni (anciennement Voshtinë), et qui seront progressivement abandonnées par leurs propriétaires albanais.

Le déclin de Libohovë est d'autant plus sensible, comme nous l'avons vu, qu'il est concomitant des progrès que connaissent les villages du Dropull. Il est révélateur par exemple que la voie de communication avec la Grèce, qui suivait au XIX<sup>e</sup> siècle le piémont du Bureto, sur la rive droite du Drino, en passant par Peshkëpi (qui fait dans un premier temps office de poste frontière) et la ville de Libohovë, se soit déplacée à partir de 1912 sur l'autre rive, au pied des villages du Dropull, tandis que le poste frontière s'installait à Kakavijë<sup>31</sup>. Aujourd'hui, depuis la réouverture de la frontière et la reprise des échanges avec la Grèce, les villages du Dropull, mais aussi celui de Lazarat qui partage la même situation par rapport à l'axe routier, apparaissent comme privilégiés par rapport à ceux de la rive droite, Libohovë, Labovë et Asim Zenel. Le Dropull (et Lazarat jusqu'en 1997) fonctionne désormais comme une vaste base logistique pour les importations grecques distribuées de là vers les autres régions albanaises. Il connaît également quelques réussites industrielles, comme l'entreprise Fresh, dans le village de Frashtan, spécialisée dans la fabrication de boissons : belle revanche pour une région réputée pour son manque d'eau. En 2005, les habitants de Libohovë ne voyaient pas tous d'un bon œil l'ouverture prochaine d'une usine Amita, compagnie grecque fabricant des boissons, à la sortie de leur ville : fruit d'une collaboration entre des entrepreneurs de Grèce, du Dropull et de Lazarat, elle risquait d'employer peu d'ouvriers locaux et de consommer beaucoup d'eau au détriment de l'agriculture. D'une manière générale, les habitants de Libohovë reconnaissent pourtant avec amertume que l'agriculture et l'élevage ne suffisent pas à assurer leurs revenus et qu'ils sont obligés de se faire embaucher par les entrepreneurs du Dropull ou de partir travailler en Grèce dans des conditions peu enviables.

L'émigration vers la Grèce est un autre aspect de l'impact de la frontière sur les villages considérés. Comme on le sait, les conditions posées par la Grèce à l'entrée sur son territoire de migrants en provenance d'Albanie font apparaître un fort contraste entre différentes catégories d'habitants<sup>32</sup>. Ainsi, plus des deux tiers de la population de Goranxi sont aujourd'hui en Grèce où, en tant que « Grecs », ils bénéficient de conditions d'accueil

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> N. CLAYER, « Les cadis de l'après Tanzimat : l'exemple des cadis originaires d'Ergiri et Libohova », *Turcica, revue d'études turques* 32 (2000), p. 33-58.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> La route Gjirokastër-Kakavijë est construite à partir de 1912 (B. MEMA, A. SHAHIU, *Prefektura e Gjirokastrës*, 1920-1924 (2001), p. 107).

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> G. de RAPPER, P. SINTÈS, « Composer avec le risque : la frontière sud de l'Albanie entre politique des États et solidarités locales », Revue d'études comparatives Est-Ouest 37, 4 (2006), p. 243-271.

et de séjour plus favorables que toute autre catégorie de la population de la région. Le village de Labovë e Kryqit est de même fortement touché par l'émigration vers la Grèce, sans doute moins du fait de la rareté de la terre agricole (comme cela est évoqué aujourd'hui à propos de l'émigration d'avant la Seconde Guerre mondiale) que parce que ses habitants appartiennent tous à une catégorie relativement favorisée par la politique migratoire grecque. Chrétiens orthodoxes, ils vivent à proximité de villages relevant de la minorité grecque d'Albanie (notamment ceux des régions du Pogon et du Dropull) et entretiennent avec eux des relations matrimoniales, tout en étant albanophones. L'un d'eux raconte ainsi qu'il n'a jamais eu de problème pour obtenir un visa de six mois puis un permis de séjour de cinq ans, de ceux accordés aux membres de la minorité grecque. « Au début [de l'ouverture de la frontière], raconte-t-il, le consul [de Grèce] est passé dans les villages et a établi des listes pour les chrétiens, chaque fois qu'il voyait des églises dans les villages. » À Lazarat ou à Libohovë, au contraire, nos interlocuteurs se plaignent de ce que, en tant que musulmans, ils rencontrent des difficultés à entrer en Grèce et y sont moins bien traités que leurs voisins chrétiens. L'un des reproches adressés par les musulmans aux chrétiens - et en particulier par les habitants de Lazarat à ceux du Dropull - est d'avoir reçu de la terre lors du partage des années 1990, mais de ne pas les cultiver et de passer la plus grande partie de l'année en Grèce. Les éleveurs de Lazarat, qui ont reçu peu de terres, se désolent ainsi de devoir louer des pâturages ou acheter du fourrage dans le Dropull. D'autant plus qu'une partie des habitants du Dropull, en plus des revenus que leur procure une terre qu'ils ne cultivent pas, touchent la « pension du Grec », une somme de deux cents euros mensuels allouée par la Grèce aux personnes âgées de la minorité pour les inciter à rester au village, ce qui fait d'eux, selon les propos du président de la commune de Lazarat, « un agneau qui téterait deux brebis ». La concurrence et les antagonismes que fait apparaître la redistribution de l'accès à la terre se trouvent ainsi rapportés à des considérations sur l'appartenance nationale et religieuse des individus et des villages. Ils renvoient à des questions qui sont particulièrement sensibles dans ce contexte frontalier où, comme on l'a vu, la question de la propriété foncière est facilement assimilée à celle de la souveraineté territoriale.

Cette rapide présentation de différentes configurations locales ne suffit pas à rendre compte de la complexité des formes prises par la question des terres dans la région ; elle permet cependant de révéler l'hétérogénéité – vécue et perçue par les habitants de la région – qui marque la plupart des champs de la vie sociale. Certains aspects de cette hétérogénéité (par exemple dans les appartenances religieuses) ont déjà été repérés dans le village de Karjan ; la multiplication des points d'observation permet cependant de mieux comprendre les logiques qui président à l'apparition de tensions et de conflits au sujet des terres et d'examiner en quoi la question du partage des terres est productrice d'altérité. En particulier, ce changement d'échelle permet de mieux comprendre l'articulation entre les réalités locales et la frontière internationale.

#### Sur les frontières : de la propriété à la souveraineté

L'inégalité dans l'accès à la terre et dans la légitimité à l'occuper n'est pas seulement un effet de la distribution des années 1990 ; elle s'explique aussi par un contexte écologique et politique propre à la région frontalière. Elle semble cependant recevoir des formes particulières en relation avec le récent partage des terres et se cristalliser dans quelques catégories directement liées à la propriété de la terre.

Il en est ainsi de l'opposition fréquemment invoquée par nos interlocuteurs entre habitants « autochtones » (autokton, vendas) d'un territoire et « nouveaux venus » (të ardhur), dans laquelle les premiers ont plus de légitimité à occuper la terre. Il s'agit d'une opposition courante dans la société albanaise, en dehors du contexte de la décollectivisation des années 1990. Elle peut être mise en relation avec les nombreux mouvements de population qui ont affecté depuis longtemps la société, ainsi qu'avec la coexistence des chrétiens et des musulmans, qui font que les habitants d'un même territoire ne s'inscrivent pas de la même façon dans son histoire<sup>33</sup>. Les bénéficiaires du partage des terres se répartissent ainsi en deux catégories : les autochtones sont ceux qui habitaient le village avant la collectivisation, quelle que soit la quantité de terres qu'ils (ou leurs parents) possédaient alors ; les nouveaux venus sont ceux qui sont arrivés dans le village pendant la période communiste, sans pouvoir y acquérir de terre en raison de la collectivisation. Pour peu que les gens aient été enregistrés à l'état-civil du village en 1991, ils ont tous, autochtones ou nouveaux venus, reçu la même quantité de terres lors du partage. Les conséquences du mode de partage (taille réduite et morcellement, non correspondance en quantité et en localisation entre les terres possédées avant la collectivisation et celles reçues lors du partage) et l'insatisfaction qu'elles entraînent font des nouveaux venus des responsables aux yeux des autochtones : les premiers augmentent la pression démographique sur un territoire qui, dans la plupart des cas, ne s'est pas accru avec la population.

Cette opposition apparaît au sein d'un même village, comme nous l'avons vu dans le cas de Karjan. Elle est présente dans tous les autres villages, même dans ceux qui n'ont pas connu d'arrivée de population pendant le communisme. Ainsi à Labovë e Kryqit, où notre interlocuteur se félicite de ce que le village n'a pas connu, contrairement à la plupart des villages de la région, l'installation de Valaques dans les années 1950 : « Ici, nous sommes tous chrétiens; il n'y aucun musulman, aucun Valaque». À Libohovë, la position frontalière de la ville a entraîné l'arrivée de nombreux fonctionnaires, en particulier des militaires; c'est pour les loger que les anciens jardins de mûriers ont été remplacés, au début des années 1970, par des immeubles. Ils sont toujours considérés comme des nouveaux venus et, en tant que tels, jugés responsables de l'insécurité et de la disparition du mode de vie traditionnel.

L'opposition apparaît aussi entre villages : les nouveaux établissements, comme Asim Zenel, sont aujourd'hui encore perçus comme peuplés de nouveaux venus occupant des

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Sur les mouvements de population, voir M. TIRTA, Migrime të shqiptarëve (1999). Sur la dimension religieuse, voir G. de RAPPER, « Musulmans convertis et chrétiens autochtones en Albanie du Sud », in G. de RAPPER, P. SINTÈS (éds.), Nommer et classer dans les Balkans (à paraître).

terres qui devraient revenir aux autochtones. Ce sentiment est renforcé par le fait que les habitants d'Asim Zenel sont musulmans tandis que ceux des villages voisins sont chrétiens. Plus généralement, on constate une tendance à donner aux catégories d'autochtones et de nouveaux venus un contenu religieux ou national: les Albanais sont autochtones, les membres de la minorité grecque ne le sont pas (ils seraient arrivés de Grèce pour cultiver les terres des beys albanais); les chrétiens sont autochtones, les musulmans le sont plus difficilement car l'islam est perçu comme une religion importée; les Valaques, enfin, de l'avis général, ne peuvent pas être autochtones parce qu'ils étaient nomades et aussi parce que, pour la plupart d'entre eux, ils sont originaires du village de Kephalovrisso (anciennement Mexhide), de l'autre côté de la frontière; eux-mêmes revendiquent cependant une autochtonie régionale, qui feraient d'eux les plus anciens habitants de la région. L'autochtonie devient ainsi un enjeu de la légitimité de l'accès à la terre. Pour cette raison, chacun, au niveau individuel comme au niveau du village ou de la communauté religieuse, s'efforce de mobiliser l'histoire, l'archéologie, la toponymie et le folklore pour imposer une vision de l'histoire de soi et des autres, dans laquelle les autres sont toujours de nouveaux venus.

L'articulation entre les catégories d'autochtone et de nouveau venu, d'une part, et le partage des terres, de l'autre, apparaît dans une autre opposition, directement liée aux bouleversements du régime foncier, dans laquelle se distinguent et se concurrencent les « anciens » et les « nouveaux propriétaires ». Pour tous nos informateurs en effet, le partage des terres est d'abord une rupture dans l'accès à la terre. Cette rupture ouvre à la fois sur l'avenir, en faisant apparaître de nouveaux propriétaires perçus comme les acteurs du développement d'une agriculture de type « capitaliste » inscrite dans l'« économie de marché », et sur le passé, en rappelant l'existence, avant la collectivisation, d'un système foncier fondé lui aussi sur la propriété privée. L'expérience collectiviste apparaît alors comme une parenthèse et le partage des terres comme un retour – au moins potentiellement – à des formes anciennes de propriété. Pourtant, comme nous l'avons vu à propos du village de Karjan, le principe mis en œuvre par la loi de 1991 est celui de la reprivatisation et non celui de la restitution. Le décalage entre le choix de la privatisation et les aspirations à la restitution fait apparaître une tension entre anciens et nouveaux propriétaires. Les premiers se posent comme propriétaires ou héritiers de propriétaires spoliés par la nationalisation et la collectivisation; les seconds s'appuient sur la légitimité du partage de 1991.

Cette opposition apparaît dans le fait que, depuis 1991, toutes les lois sur la décollectivisation ont été contestées par les « anciens propriétaires » (ish-pronarè). Leurs revendications s'expriment notamment par l'intermédiaire du Parti républicain, mais elles ne sont pas exclusives d'autres engagements politiques. Des sympathisants du Parti socialiste peuvent se considérer comme d'anciens propriétaires et réclamer des terres qui ne leur reviennent pas dans le cadre de la loi de 1991, pourtant votée par les socialistes. Il y a par ailleurs souvent recouvrement de la catégorie d'ancien propriétaire avec celle de « persécuté » (c'est-à-dire de victime du régime communiste) et ces derniers ont bénéficié, à partir de 1992 et de l'arrivée au pouvoir du Parti démocratique, d'un accès préférentiel à la

propriété (par exemple sous forme de terrains appartenant au domaine de l'État). L'opposition a donc une signification politique marquée.

Ces anciens propriétaires ne sont pas tous des grands propriétaires, descendants d'un groupe social stigmatisé par les communistes et aujourd'hui par les socialistes, mais en grande partie éliminé physiquement dès les premières années de la dictature. Il peut s'agir plus simplement de revendiquer un pâturage ou une parcelle de taille réduite mais particulièrement bien située. La catégorie d'ancien propriétaire permet alors d'appuyer certaines revendications et de leur fournir une légitimité qu'elles ne possèdent pas dans le cadre du partage. Dans le village de Lazarat, le président de la commission pour le partage des terres se souvient que celle-ci « a dû travailler pendant deux ans parce que les anciens propriétaires, réels ou imaginaires, venaient contester le partage ». Il faut dire que la législation elle-même favorise l'émergence de cette catégorie : la distribution égalitaire, telle qu'elle est prévue par la loi de juillet 1991, ne s'applique qu'aux terres arables. Dans les zones construites ainsi que dans les forêts et les pâturages, c'est la restitution aux anciens propriétaires, ou la compensation lorsque la restitution n'est pas possible, qui prévaut.

De leur côté, les anciens propriétaires accusent les nouveaux propriétaires d'usurper des terres familiales et de ne pas les cultiver ou d'en abuser. Ils les accusent aussi de ne pas être vraiment Albanais. Le contexte frontalier favorise ici le glissement de la propriété foncière à la souveraineté. Comme l'explique également Artan Fuga, les anciens propriétaires se posent comme Albanais, tandis que les nouveaux ne le sont pas toujours ou sont accusés de ne pas l'être, mettant en péril l'intégrité du territoire national<sup>34</sup>. La catégorie d'ancien propriétaire est d'ailleurs convoquée lorsqu'il s'agit d'affirmer des revendications territoriales qui relèvent moins de la propriété foncière que de la souveraineté territoriale. Certaines figures de grands propriétaires terriens apparaissent aujourd'hui comme valorisées, y compris de la part de sympathisants du Parti socialiste, en raison de leur engagement en faveur de la défense du territoire national à l'époque de la création de la frontière ou parce que, propriétaires de terres situées aujourd'hui du côté grec de la frontière, ils permettent d'affirmer que ces terres sont albanaises et injustement occupées par la Grèce. C'est le cas en particulier de Myfit bey de Libohovë (mort en 1927) dont on raconte qu'il a non seulement financé le drapeau albanais ayant servi lors de la déclaration d'indépendance de novembre 1912, mais aussi acheté aux villageois toutes les terres du village de Kakavijë, en 1913, « pour montrer que les Grecs ne devaient pas aller plus loin ». La propriété foncière, lorsqu'elle est exercée par des «patriotes» sur une frontière contestée, rejoint l'affirmation et la défense de la souveraineté nationale<sup>35</sup>.

#### Conclusion

Malgré son principe égalitaire, la décollectivisation ne semble pas avoir produit de l'égalité dans les campagnes albanaises. Cela est dû en partie, comme dans d'autres pays,

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> FUGA, *op.cit.*, p. 57-59, qui ajoute une dimension religieuse dans les régions du Sud: les anciens propriétaires sont musulmans, les nouveaux sont chrétiens.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Voir aussi MEMA, SHAHU, *op. cit.*, p. 16-17.

aux avantages que l'élite en place à la fin de la dictature possédait par rapport aux ouvriers des coopératives et des fermes d'État<sup>36</sup>. Les membres de la classe dirigeante, au niveau local comme au niveau national, sont ainsi accusés d'avoir abusé de leur situation pour s'approprier des terres ou des équipements collectifs revendus par la suite avec profit. De telles histoires nous ont été rapportées à Lazarat et à Libohovë, des villages dans lesquels la plupart de nos interlocuteurs estiment sortir perdants de la collectivisation et de la décollectivisation. Pourtant, il semble que les inégalités et les tensions qui en découlent, entre individus d'un même village ou entre villages, soient en grande partie à mettre en relation avec la proximité de la frontière internationale. Celle-ci, par les enjeux nationaux qu'elle porte et par les ressources économiques qu'elle offre, induit de l'hétérogénéité et de l'inégalité qui se répercutent sur la question des terres. La présence de la frontière détermine ainsi la légitimité de certains groupes à exercer un droit de propriété sur des terres dont la valeur économique s'estompe face à la valeur qu'elles détiennent en tant que fragments du territoire national. La catégorie des « autochtones » exprime ce droit à la terre déterminé par l'appartenance nationale, face à des « nouveaux venus » à qui, Grecs ou Valaques, on attribue une origine étrangère et des intentions menaçantes. Le souvenir souvent ravivé des contestations qui ont marqué l'établissement du tracé frontalier tout au long du XX<sup>e</sup> siècle accentue par ailleurs l'insécurité et le sentiment d'injustice que produit le partage des terres. Des villageois qui se sentent lésés évoquent ainsi les biens possédés autrefois du côté grec de la frontière par leurs parents ou grands-parents : ne s'en sortiraient-ils pas mieux aujourd'hui si leurs droits sur ces terres leur étaient reconnus? Pour d'autres, les revendications grecques sur l'« Épire du Nord » semblent d'autant plus insupportables qu'elles portent sur des terres dont ils estiment avoir été dépossédés par les communistes et qu'ils viennent seulement de reconquérir : à quoi bon les récupérer si d'autres cherchent déjà à s'en emparer ? Enfin, la frontière a un effet sur la valeur même de la terre et du travail agricole. Il semble que la viabilité et la rentabilité des exploitations issues du partage soient tributaires de l'émigration et des revenus qu'elle génère. Tous nos interlocuteurs s'accordent pour reconnaître que, dans les conditions actuelles (taille réduite des exploitations, absence de prêts bancaires, accès difficile au marché), la terre seule ne peut subvenir aux besoins d'une famille ; l'émigration apparaît ainsi comme un complément indispensable à l'activité agricole. Elle est de plus un moyen de rassembler des capitaux, d'acquérir des compétences et de se fournir en équipement nécessaires à la pratique de l'agriculture. L'impact de la frontière dans ce domaine n'est cependant pas univoque. Si l'émigration soutient l'activité agricole, elle est aussi responsable de l'abandon des terres et du désintérêt dont certains villageois témoignent pour la terre qu'ils ont reçue. D'autre part, la proximité de la frontière et les liens étroits qu'une partie de la population entretient avec l'autre côté favorisent l'importation de produits qui entrent directement en concurrence avec les productions locales et découragent les initiatives.

La frontière internationale s'impose donc à la réalité locale, dans le domaine de la propriété foncière comme en d'autres domaines. Ses effets dépassent toutefois les seuls enjeux géopolitiques ou macroéconomiques que l'on prête généralement aux frontières internationales. Pour comprendre l'impact de la frontière sur la société locale, il faut

\_

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> C. HANN (éd.), The Postsocialist Agrarian Question. Property Relations and the Rural Condition (2003), p. 12.

considérer cette dernière comme ayant elle aussi un impact sur le fonctionnement et la signification de la frontière. La question des terres est pour cela un moyen efficace de saisir et d'évaluer de telles interactions.